















PRIME D'ENCOURAGEMENT POUR ÉTUDIANT (E) S INCENTIVE GRANT FOR STUDENTS

Formulaire à remplir par les élèves de l'enseignement secondaire classique, secondaire général ou formation professionnelle en vue de l'obtention d'une prime d'encouragement - année 2024.

Conditions à remplir pour pouvoir obtenir une prime :

Le conseil communal a décidé d'allouer des primes aux élèves de l'enseignement secondaire classique, secondaire général et de la formation professionnelle (à l'exception des cours de soir) habitant la commune d'après les modalités suivantes :

- Une prime de 300,00€ est payée aux élèves à la fin de leur scolarité obligatoire (la scolarité est obligatoire au Luxembourg jusqu' à 16 ans), sous condition d'avoir réussi la dernière année scolaire concernée (4e ou équivalent).
- Une prime de 400,00€ est payée aux élèves après la réussite du cycle complet de l'enseignement secondaire classique, secondaire général ou de la formation professionnelle (diplôme de fin d'études, DAP, DT ou équivalent).
- Un supplément de 200,00€ est payé si le cycle complet des études a été réussi sans perte d'année.
- Aucune prime n'est payée pour les études post-secondaires ou pour la formation des adultes.

Afin de pouvoir bénéficier d'une de ces primes, prière de remplir le formulaire, et le renvoyer à l'administration communale avant le mercredi, 30 octobre 2024, tout en incluant les bulletins ou certificats nécessaires pour prouver les conditions énumérées en haut.

Form to be filled in by students in traditional secondary education, general secondary education or vocational training in order to obtain an incentive bonus - year 2024.

Conditions to fulfill to obtain a grant:

The municipal council has decided to allocate grants to students in classical secondary education, general secondary education and vocational training (excluding evening classes) living in the municipality according to the following terms and conditions:

- A grant of 300,00€ is paid to students at the end of their compulsory schooling (schooling is compulsory in Luxembourg until the age of 16), provided they have passed the last school year concerned (4th year or equivalent).
- A bonus of 400,00€ is paid to students after they have successfully completed the full cycle of classical secondary education, general secondary education or vocational training (diplôme de fin d'études, DAP, DT or equivalent).
- An additional 200,00€ is paid if the full course of study has been completed without loss of a year.
- No grant is paid for post-secondary education or adult training.

In order to be eligible for one of these grants, please fill in the form and return it to the municipal administration **before Wednesday, 30 October 2024**, including the necessary reports or certificates to prove the conditions listed above.

















FORMULAIRE DE DEMANDE POUR LA PRIME D'ENCOURAGEMENT APPLICATION FORM FOR THE INCENTIVE GRANT

Veuillez remplir le formulaire et joindre les annexes demandées. Les demandes incomplètes ainsi que celles nous parvenant après le délai ne seront pas prises en considération.

Please complete the form and add the requested documents.

Incomplete applications and those received after the deadline will not be considered.

Nom · Last name :
Prénom · First name :
Date de naissance · Date of birth :
Lieu de naissance · Place of birth :
Adresse · Address :
Numéro de téléphone · Phone number :
E-mail:
Etablissement scolaire fréquenté · School attended :
Année scolaire réussie · Successful school year :
Numéro du compte bancaire · Bank account (IBAN) :
Etablissement bancaire · Banking institution :
Je déclare sincère et véritable les renseignements fournis ci-dessus · I declare that the information provided
above is true and correct Les pièces justificatives se trouvent en annexe · The requested supporting documents are in attachment
Date & signature

La demande complétée est à renvoyer **avant le 30 octobre 2024** à **facturation@kopstal.lu** ou par voie postale à : The completed application must be returned **by 30 October 2024** to **facturation@kopstal.lu** or by post to: